

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRICA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis-Abéba, Éthiopie. Boîte Postale : 3243 Tél. : (251-11) 5513 822 Télécopie : (251-11) 5519 321
Courriel : situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
1241^{ÈME} RÉUNION

30 OCTOBRE 2024
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/FIELD MISSION/RPT.4 (2024)

RAPPORT DE LA MISSION DE TERRAIN DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS)
À LIBREVILLE (GABON), DU 12 AU 14 SEPTEMBRE 2024

**RAPPORT DE LA MISSION DE TERRAIN DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS)
À LIBREVILLE (GABON), DU 12 AU 14 SEPTEMBRE 2024**

I. INTRODUCTION

1. Du 12 au 14 septembre 2024, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS) a effectué une mission de terrain à Libreville (Gabon) en vue de recueillir des informations sur le terrain concernant les progrès accomplis par le gouvernement de transition et les autres parties prenantes dans le cadre du processus de transition engagé dans le pays depuis la prise du pouvoir par l'armée le 30 août 2023.

II. PARTICIPANTS

2. La Mission de terrain au Gabon a été conduite par S.E. l'Ambassadeur Churchill Ewumbue-Monono, Représentant permanent de la République du Cameroun auprès de l'Union africaine et Président du Conseil de paix et de sécurité pour le mois de septembre 2024, et était composée des quinze (15) membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS), à savoir : l'Angola, le Botswana, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, Djibouti, la Gambie, la Guinée équatoriale, l'Égypte, le Maroc, la Namibie, le Nigeria, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda. La Commission de l'Union africaine a été représentée par le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité, S.E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, la Représentante spéciale de l'Union africaine au Gabon, S.E. Dr Hortense Nguema Okome, et le personnel de la Commission de l'UA.

III. OBJECTIFS

3. Les principaux objectifs de la mission de terrain à Libreville (Gabon) étaient comme suit :
- a. Obtenir des informations de première main afin d'échanger avec les autorités gabonaises de transition et d'autres parties prenantes clés sur l'état d'avancement du processus de transition pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays ;
 - b. Exprimer la solidarité de l'UA avec le peuple et le gouvernement de la République gabonaise et leur dire qu'en tant que membre fondateur, ils ne seront pas laissés pour compte et que le pays reste membre de l'UA en dépit de sa suspension ; et
 - c. Réitérer le soutien du CPS à la Facilitation menée par la CEEAC sous la conduite du Président de la République centrafricaine, S.E. le Président Faustin Archange Touadera.

IV. MÉTHODOLOGIE

4. Avant sa mission à Libreville, le Président de la République centrafricaine et Facilitateur de la CEEAC, S.E. le Professeur Faustin Archange Touadera, a informé, le 11 septembre 2024 à Bangui, le CPS de la situation au Gabon.

5. Pour atteindre les objectifs de la mission, la délégation du CPS s'est entretenue avec plus de 250 parties prenantes de tous les secteurs de la société gabonaise, à commencer par S.E. le Général Brice Oligui Nguema, Président du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), qui avait à ses côtés l'ensemble de son Comité ainsi que le Secrétaire général de la Présidence, S.E. le Professeur Guy Rossatanga-Rignault.

6. La délégation du CPS a également échangé avec les membres du Gouvernement de transition, notamment le Premier ministre, S.E. Raymond Ndongmo Simo, le ministre des Affaires étrangères chargé de l'Intégration sous-régionale et des Gabonais de l'étranger, S.E. Régis Onanga Ndiaye, le ministre de la Justice, S.E. Paul-Marie GONDJOUT, le ministre de l'Economie, S.E. Mays MOUISSI, le ministre des Comptes publics, S.E. Charles MBA, le ministre de la Défense, le général Brigitte ONGANO, le ministre de l'Intérieur, le Général Brigitte ONGANO, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, S.E. Hermann IMMONGAULT et le ministre des Nouvelles technologies de l'information et de la communication, Porte-parole du CTRI, le Lieutenant-Colonel Ulrich MANFOUMBI.

7. Elle s'est également entretenue avec des membres des autorités législatives de la transition, à savoir le Conseil économique, social et environnemental, présidé par M. Séraphin Moundounga, la Cour constitutionnelle de transition, présidée par Dieudonné Aba'a, le Sénat, présidé par M^{me} Paulette Missambo, et l'Assemblée nationale, dirigée par son Président, l'Honorable François Ndougou.

8. Le CPS a également échangé avec la communauté diplomatique, notamment le groupe des ambassadeurs africains à Libreville, dirigé par l'Ambassadeur du Sénégal, et la communauté internationale, représentée par le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) pour l'Afrique centrale, S.E. Abdou Abarry, le représentant du PNUD et un commissaire de la CEEAC, représentant le président de la Commission.

9. Le CPS a eu des échanges avec des membres de la société civile, notamment le Vicaire général de Libreville au nom de l'Archevêque métropolitain de Libreville, S. E. Jean Patrick Ibaba, les membres de la presse, représentés par la Haute Autorité de la communication, les associations de jeunes et de femmes ainsi que celles axées sur la transition telles que *la Coalition pour la défense de la Constitution*, le *Challenge Démocratie au Féminin*, le *Réseau national des femmes médiatrices de paix du Gabon* (RENAFEMGA), la Commission nationale du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), ainsi qu'avec des personnalités indépendantes telles que S.E. Jean Ping, ancien Président de la Commission de l'UA, de 2008 à 2012.

10. Enfin, avec l'autorisation de S.E. le Général Brice Oligui Nguema, le CPS a rendu une visite de courtoisie à l'ancien Président de la République du Gabon, S.E. Ali Bongo Ondimba, à sa résidence de Libreville (Gabon).

V. SITUATION POLITIQUE

11. Au cours des concertations entre la délégation du CPS et les différentes parties prenantes, il a été indiqué que, depuis le coup d'État du 30 août 2023, qui a évincé le Président Ali Bongo Ondimba après l'annonce de sa réélection pour un troisième mandat à la tête de l'État, et la prestation de serment de S.E. le Général Brice Oligui Nguema en qualité de Président de la transition, le 4 septembre 2023, la situation politique au Gabon est restée stable. Sous la direction du Président de la transition, le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) supervise le processus de transition sur une période de deux ans, d'août 2023 à août 2025. L'Autorité de transition a approuvé une feuille de route pour mettre fin à la période de transition en août 2024 et a indiqué qu'elle envisage d'organiser des élections générales en août 2025, voire avant cette date si les préparatifs de l'élection sont accélérés. Ils ont souligné que l'UA et d'autres organisations internationales seraient invitées à observer les élections. Compte tenu des progrès accomplis, ils ont également demandé au CPS de lever la suspension afin de permettre au Gabon de participer aux activités de l'UA.

12. Les interlocuteurs ont indiqué que le *coup d'État* du 30 août 2024, qu'ils ont qualifié de « *coup d'État de libération* », a été un coup d'État pacifique, sans effusion de sang. Le coup d'État a été justifié comme une action de libération pour prévenir la violence post-électorale et éviter ce qui s'est passé

dans le pays en 2016 après l'annonce des résultats des élections. Ils ont informé le CPS qu'il y avait des indications claires que les résultats des élections de 2023 auraient provoqué des tensions dans le pays, car ils n'ont pas été traités de manière transparente

13. La délégation du CPS a été informée que l'Autorité de la Transition au Gabon a lancé, du 2 octobre au 30 novembre 2023, une campagne pour recueillir les avis et contributions des Gabonais sur la situation générale du pays et les réformes nécessaires qui seront pris en compte dans le nouveau projet de constitution. Au total, 38 000 contributions ont été recueillies à l'intérieur du pays et auprès de la diaspora. Ces contributions ont été exploitées dans le cadre du Dialogue national inclusif (DNI), qui s'est tenu du 2 au 30 avril 2024 et qui a réuni environ 680 représentants des différentes composantes de la société gabonaise et a abouti à près de 1 000 conclusions et recommandations.

14. Après l'analyse des 1 000 recommandations, l'Autorité de la Transition a estimé que leur mise en œuvre nécessiterait près de 2 100 actes administratifs ou juridiques, à commencer par leur inscription dans la nouvelle constitution du pays. Un avant-projet de Constitution, élaboré par le Comité constitutionnel national, devrait être examiné conjointement par l'Assemblée nationale constituante (Assemblée nationale de transition) et le Sénat du 12 septembre 2024 au 22 septembre 2024. Il sera ensuite transmis au Président de la transition pour approbation et soumission à un référendum populaire prévu en novembre-décembre 2024. L'Autorité de transition a fait part de son engagement à respecter le calendrier de la transition et à la mener à bien en organisant des élections présidentielles d'ici août 2025, voire avant.

15. L'Autorité de transition a également exprimé son engagement à honorer toutes les obligations nationales et internationales du pays, y compris le paiement des dettes intérieures et extérieures, et le maintien des relations diplomatiques avec les autres nations et les organisations internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM).

16. Un autre fait observé par la Mission du CPS a été la suspension des activités des partis politiques. L'Autorité de transition fait valoir qu'avec une population de 2,5 millions d'habitants, le Gabon comptait 104 partis politiques, un nombre considéré comme excessif. Le CTRI s'est donc engagé dans un processus de régulation de la création des partis politiques. Sous l'égide du CTRI, une nouvelle législation sera promulguée qui exigera un nombre minimum de 18.000 membres pour qu'un parti politique puisse être enregistré (contre 9.000 membres à l'heure actuelle).

17. Malgré les réactions majoritairement positives des autorités gabonaises concernant les progrès accomplis dans le processus de transition, les représentants de la société civile ont exprimé tout de même certaines réserves et préoccupations quant au caractère réellement inclusif de la transition, notamment dans le cadre du Dialogue National Inclusif (DNI) et du processus d'élaboration de la constitution. D'autres préoccupations ont été exprimées en ce qui concerne le contenu du projet de constitution, notamment la forme du régime politique, la séparation des pouvoirs, la durée du mandat présidentiel, les conditions d'éligibilité à la présidence et la représentation des femmes dans les institutions de l'État. Ils ont également souligné les risques potentiels de dérives antidémocratiques lors des prochaines élections, qui pourraient ne pas être véritablement libres et concurrentielles, mais plutôt consacrer le président de transition comme le nouvel « homme fort » du pays.

18. L'ancien Président, S.E. Ali Bongo, a informé la délégation du CPS qu'il était toujours assigné en résidence surveillée et qu'il n'avait pas accès aux informations provenant du monde extérieur. En dehors de ses yeux et d'une physiothérapie de routine, il n'a pas d'autres problèmes de santé majeurs. Il est suivi et consulté par des médecins gabonais locaux, bien qu'il attende d'autres médecins de la Grande-Bretagne, du Maroc et de l'Arabie Saoudite. Il a indiqué qu'il avait refusé de se rendre à l'étranger pour recevoir un traitement médical tant que sa femme et son fils ne seraient pas libérés. Il

a informé la délégation du CPS qu'il a accès à certains membres de sa famille, mais qu'on lui a refusé de rencontrer sa femme et son fils, qui ont tous deux été accusés de trahison et de crimes financiers. Il a demandé qu'ils bénéficient d'un procès équitable et qu'ils aient accès à leurs avocats en France et au Gabon. Il a indiqué qu'il a essayé de rencontrer le président de la transition à cinq reprises sans succès, mais qu'il espère toujours la facilitation de la CEEAC et de l'UA. Il a cependant reconnu que la permission accordée par le Président de la transition à la mission du CPS de lui rendre visite et de l'écouter était un signe positif. Il a attribué le coup d'État et l'arrestation des membres de sa famille à un malentendu personnel avec le Président de l'Autorité de transition, estimant que s'il s'agissait de mauvaise gouvernance ou de corruption, de nombreux membres de son gouvernement siégeant actuellement au CRTI seraient arrêtés ou poursuivis en justice.

VI. SITUATION SÉCURITAIRE

19. Au cours de la mission, la délégation du CPS a été informée que la République du Gabon est en paix et qu'elle travaille avec acharnement pour sortir d'un gouvernement dominé par une seule famille, qui a détruit les institutions de l'État. Ils ont insisté sur le fait que la nature pacifique du peuple gabonais s'est manifestée le 30 août 2023 lorsqu'ils ont effectué un coup d'État sans effusion de sang qui n'a pas fait de morts ni de blessés, mais qui a été plutôt joyeusement accueilli par la population.

VII. SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE ET QUESTIONS HUMANITAIRES

20. Depuis le coup d'État du 30 août 2023, l'Autorité de transition a pris des mesures pour améliorer les conditions de vie des Gabonais, notamment par l'autonomisation économique, la création d'emplois et l'amélioration des services sociaux. La délégation du CPS a été informée que l'Autorité de transition a hérité du régime précédent une situation socioéconomique difficile dans le pays. Les taux de chômage (34%) et de pauvreté (33%) étaient élevés, bien que le Gabon soit l'un des dix (10) premiers pays africains en termes de PIB par habitant et qu'il dispose d'abondantes ressources pétrolières. Au cours de l'année écoulée, les autorités de transition ont créé 19 000 emplois dans le secteur public et augmenté le salaire des fonctionnaires de 100 000 CFA ; elles ont ramené l'inflation à 3 % et amélioré les infrastructures, notamment les routes et les réseaux de communication ; et elles ont engagé une lutte contre la corruption dans le pays.

21. Les autorités gouvernementales ont informé le CPS que les organisations financières internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) ont levé les sanctions contre le Gabon, après que l'Autorité de transition a réussi à les convaincre des « circonstances exceptionnelles » qui ont conduit au coup de force du 30 août 2023.

22. En ce qui concerne les droits de l'homme, l'Autorité de transition a entrepris une réforme du système judiciaire du pays et travaille conjointement avec les Nations unies sur la loi relative à la création d'une nouvelle Commission des droits de l'homme qui sera conforme à l'Accord de Paris. Elle a également pris des mesures pour améliorer les conditions de détention, notamment à la prison de Libreville, tout en construisant de nouvelles prisons pour les femmes et les enfants, qui respecteront les normes internationales.

VIII. OBSERVATIONS

23. Au terme des concertations de la délégation du CPS avec les autorités gouvernementales et les différentes parties prenantes sur la situation au Gabon, le CPS a formulé les observations suivantes :

- i. La majorité des interlocuteurs s'est félicitée de la visite du CPS, bien qu'elle ait été tardive et n'ait pas eu lieu en temps voulu.
- ii. Il existe un attachement de l'Autorité gabonaise de transition et du peuple gabonais à l'Union africaine.
- iii. L'Autorité de transition a réalisé des progrès visibles et positifs dans la mise en œuvre de la feuille de route de la transition.
- iv. Certaines organisations de la société civile ont estimé que le processus de transition n'est pas inclusif et que certaines des recommandations formulées lors du Dialogue national inclusif n'avaient pas encore été prises en compte par l'autorité de transition.
- v. L'autorisation donnée par S.E. le Général Olingui Nguema, Président de la CRTI, à la mission du CPS d'entendre les points de vue de l'ancien Président, Jean Ping, ainsi que du Président déchu, Ali Bongo Odimba, est un signe positif qui annonce un dégel de la situation politique dans le pays.
- vi. Le CPS a également noté que, bien que le Gabon soit sous le coup d'une suspension, l'Autorité de transition a travaillé en collaboration avec certaines institutions du Cadre de l'APSA et de l'AGA de l'UA, telles que le MAEP à travers sa commission nationale et le CISSA, qui a même tenu sa 19^e Assemblée générale à Libreville en juillet 2024.

IX. RECOMMANDATIONS

24. À la lumière des concertations de large ouverture et des observations susmentionnées, la mission de terrain du CPS recommande que le Conseil de paix et de sécurité puisse :

- i. **Réaffirmer** la solidarité de l'UA avec le peuple et le Gouvernement de la République gabonaise dans leur engagement en faveur de l'achèvement du processus de transition et du retour à l'ordre constitutionnel, conformément à la feuille de route adoptée pour la transition, qui doit s'achever en août dans l'intérêt supérieur des Gabonais ;
- ii. **Réaffirmer également** que l'UA respecte fermement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la République du Gabon, et rappeler l'importance des principes de non-ingérence, de bon voisinage et de coopération régionale ;
- iii. **Féliciter** le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) pour le respect du calendrier de la transition à travers la feuille de route de la transition, et les progrès accomplis dans le cadre de la reconstruction des institutions nationales et des services socioéconomiques dans le pays ;
- iv. **Féliciter en outre** le gouvernement de la République gabonaise pour sa transition menée avec détermination et efficacité, qui ramènera le pays à l'ordre constitutionnel, saluer les efforts déployés par l'Autorité de transition pour assurer un processus de transition inclusif, notamment par la participation des femmes et des jeunes au sein de ses institutions ;
- v. **Demander** à la Commission de l'UA d'échanger avec l'Autorité de transition du Gabon afin d'identifier les domaines de soutien et de fournir l'appui technique et financier nécessaire au Gabon, en particulier pour l'élaboration d'une nouvelle constitution, le renforcement des systèmes judiciaires et la préparation des élections générales ;

- vi. **Appeler** les organisations internationales et les partenaires bilatéraux à soutenir l'Autorité de transition du Gabon afin d'assurer une mise en œuvre réussie de la feuille de route de la transition et un retour sans heurts à l'ordre constitutionnel ;
- vii. **Appeler en outre** les autorités de transition à redoubler d'efforts pour associer les femmes, les jeunes et les organisations de la société civile afin d'assurer un processus de transition inclusif, notamment à l'élaboration de la nouvelle constitution et aux préparatifs des élections générales ;
- viii. **Demander** à l'Autorité de transition d'engager un dialogue avec l'ancien Président du Gabon, S.E. Ali Bongo Ondimba, en vue de mettre fin à son assignation à résidence conformément à la décision du CPS ;
- ix. **Encourager** l'Autorité de transition à accélérer la procédure judiciaire concernant les accusations portées contre les membres de la famille de l'ancien Président et demeurer activement saisi de la question ;
- x. **Demander** au Président de la Commission d'user de ses bons offices pour échanger avec le chef de l'Autorité de transition afin de régler les différends avec l'ancien Président et d'assurer une transition sans heurts et pacifique dans le pays ; et
- xi. **Réaffirmer** la volonté et la disponibilité de l'UA à renforcer son engagement aux côtés de l'Autorité de transition du Gabon et **souligner** la nécessité pour l'UA et le CPS en particulier, de jouer un rôle de premier plan, d'avoir plus de marge de manœuvre, afin d'accompagner le rétablissement d'un gouvernement dirigé par des civils.

X. CONCLUSION

25. Le CPS a achevé sa mission le 14 septembre 2024 et a félicité l'Autorité de transition et le peuple de la République gabonaise pour l'accueil chaleureux et le soutien dont la délégation du CPS a bénéficié tout au long de sa mission.